

Et réservé dans le Traité de Riswick & de Baadén, on aura lieu d'être convaincu qu'on a procédé à cet égard, non-seulement avec autant, mais encore avec plus de précaution & de prévoyance, que dans ces deux Traitez, afin de prévenir jusqu'au moindre sujet de broüillerie ou mesintelligence. En conséquence Sa Maj. Imp. se flatte, que ce qui n'a rencontré aucun délai après la Paix de Baaden, ne sera pas non plus à présent sujet à aucunes difficultés, mais qu'au contraire l'Empire ratifiera sans hésiter ce qui a été conclu, & que tous les Electeurs, Princes & Etats qui s'interessent pour la tranquillité & le bien-être de la Patrie, reconnoîtront d'eux-mêmes combien il importe d'accélérer leurs délibérations sur un Ouvrage de cette importance, & de prendre une résolution convenable à leur sollicitude & attention infatigables.

---

Prix proposé par l'Academie Royale des Sciences  
pour l'année 1742.

**F**eu Mr. Rouillé de Meslay, ancien Conseiller au Parlement de Paris, ayant conçu le noble dessein de contribuer au progrès des Sciences & à l'utilité que le Public en pouvoit retirer, a legué à l'Academie Royale des Sciences un fonds pour deux Prix, qui seront distribués à ceux, qui, au jugement de cette Compagnie, auront le mieux réussi sur deux différentes sortes de Sujets, qu'il a indiqués dans son Testament, & dont il a donné des exemples.

Les Sujets du premier Prix regardent le Systéme général du Monde & l'Astronomie Physique.

Ce Prix devoit être de 2000. livres, aux termes du Testament, & se distribuer tous les ans : Mais la diminution des Rentes a obligé de ne le donner